

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 251

présenté par
M. Plisson, rapporteur

ARTICLE 17

À la deuxième phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« arrêté »,

insérer les mots :

« par le ministre chargé de l'environnement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.